

## Séance plénière du 18 février 2011

### **Rapport n°4 Budget principal – budget primitif 2011**

#### **Amendement proposé par le groupe Front de Gauche**

#### **EXPOSE DES MOTIFS**

La Région Provence Alpes Côte d'Azur a affiché sa volonté de développer un service public régional de la restauration scolaire dans les EPLE dans la perspective d'améliorer la qualité des repas proposés et d'augmenter la fréquentation par la mise en place d'une tarification sociale. Le constat a été fait que trop peu d'élèves fréquentent les cantines scolaires pour des raisons variables : développement des cafétérias, habitudes alimentaires, qualité des repas, et surtout coût du repas. Pour cela, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur entend développer une alimentation plus saine en direction des élèves et également mettre en place une tarification sociale, permettant dans un premier temps aux élèves des familles les plus démunies de bénéficier d'une réduction des coûts. Cette disposition a été intégrée à la délibération relative à la restauration scolaire votée en octobre 2010.

La mise en place de ce dispositif de tarification scolaire va progressivement être instaurée mais nécessite en parallèle, un important travail sur l'harmonisation des tarifs de restauration scolaire sur les 181 lycées dont nous avons la charge.

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2011, 500 000 euros ont été affectés sur la ligne budgétaire afin que cette mesure bénéficie dès la rentrée scolaire de septembre 2011. Les premiers travaux et réflexions sur l'application de cette mesure sociale conduiraient à l'appliquer aux élèves boursiers.

Nous considérons que la mesure ne peut et ne doit pas se limiter aux seuls boursiers et nous proposons son élargissement aux familles bénéficiant de l'Allocation rentrée scolaire (ARS), ce qui doublerait le nombre d'élèves accédant à cette mesure.

Dans le contexte économique particulièrement difficile que subissent nombre de familles de notre Région, il nous semble indispensable que la mesure de tarification sociale puisse, dès sa mise en œuvre, être appliquée en direction de l'ensemble des familles disposant de modestes ressources et pas simplement les plus pauvres bénéficiaires des bourses de l'Education Nationale.

Nous prenons ensuite acte que cette tarification entraînera une augmentation du nombre d'élèves fréquentant les cantines scolaires et que les budgets affectés devront prendre en compte cette hausse souhaitée de la fréquentation.

C'est pourquoi, nous proposons pour l'année d'affecter 1 millions d'euros – et non plus seulement 500 000 € - au budget prévisionnel, permettant ainsi de réduire le coût de la restauration scolaire des familles de manière sensible de l'ordre d'une centaine d'euros, sur un public plus large que celui ciblé par l'affectation des 500 000 euros initialement.

---

En conséquence le groupe Front de Gauche propose de modifier la ligne budgétaire dépenses d'intervention pôle solidarité jeunesse sport culture - programme M800 tarification sociale dans les EPLE - direction de l'éducation et de la vie associative - service accueil, entretien restauration hébergement au lycée – fonctionnement en y affectant 500 000 € supplémentaire en AE et CP.